

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT  
Haute-Garonne**EXTRAIT DU REGISTRE****DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE SAINT JULIA**

NOMBRES DE MEMBRES						
En exercice	Présents	Suffrage exprimés	Date de la convocation	Date d'affichage		
9	7	7	19/11/2019	19/11/2019		
L'an deux mille dix-neuf et le vingt-huit novembre à 20 heures 45, le Conseil Municipal de cette commune s'est réuni en séance ordinaire, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Raymond MARTINAZZO, Maire.				VOTES		
				Pour	Contre	Abstention
				7	0	0

**Présents** : Serge ROUQUET, Christian LAGENTE, Juan ARRIBAS, Rosemary GUILLEMOT, Fabienne RAMOND, Éric ESCAICH

**Absents excusés** : Laurence RIVIERE, Christophe BASCOUL

**Secrétaire de séance** : Éric ESCAICH

**Validation du rapport d'activité  
de la communauté de Commune Lauragais Revel Sorézois**

- Vu la délibération 83-2016 du 2 décembre 2016 de la Communauté de Communes Lauragais Revel Sorézois concernant l'instauration du régime de fiscalité unique au 1<sup>er</sup> janvier 2017 ;
- Vu la délibération 90-2016 du 2 décembre 2016 de la Communauté de Communes Lauragais Revel Sorézois concernant la création d'une CLECT au 1<sup>er</sup> janvier 2017 ;
- Vu les délibérations des communes concernant la désignation des membres de la CLECT ;
- Vu la délibération 5-2017 du 26 janvier 2017 de la Communauté de Communes Lauragais Revel Sorézois concernant la composition et l'installation de la CLECT ;
- Vu la délibération 4-2017 du 26 janvier 2017 de la Communauté de Communes Lauragais Revel Sorézois concernant l'approbation du montant des attributions de compensations prévisionnelle ;
- Considérant l'obligation, conformément à l'article 1609 nonies du Code Général des Impôts, de créer une Commission Locale chargée d'évaluer le Transfert des Charges (CLECT) ;
- Vu la délibération 20-2017 du 2 mars 2017 de la Communauté de Communes Lauragais Revel Sorézois concernant la validation du Rapport CLECT n°1 du 20 février 2017
- Vu la délibération 48-2017 du 11 avril 2017 de la Communauté de Communes Lauragais Revel Sorézois concernant la validation du Rapport CLECT n° 2 du 17 mars 2017 et du Rapport CLECT n° du 30 mars 2017 ;
- Vu la délibération 81-2017 du 1<sup>er</sup> juin 2017 de la Communauté de Communes Lauragais Revel Sorézois concernant la validation du Rapport CLECT n° 4 du 1<sup>er</sup> juin 2017
- Vu la délibération du Conseil Communautaire du 13 septembre 2017 concernant la CLECT n°5
- Vu la délibération 18-2019 du Conseil Communautaire du 11 avril 2019 concernant la CLECT n° 6
- Vu la délibération 127-2019 du Conseil Communautaire du 6 novembre 2019 concernant la CLECT n° 7

Après avoir pris connaissance du rapport de la CLECT 7 et du dossier annexé

Il est proposé au conseil municipal de valider le rapport d'évaluation des charges transférées de la CLECT n° 7 tel que présenté.

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

Ouï l'exposé de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres présents :

- De valider le rapport d'évaluation des charges transférées de la CLECT n°7,
- D'autoriser monsieur le maire à signer tout document afférant à ce dossier

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,

***Acte rendu exécutoire après dépôt en  
Préfecture le  
Et publication ou notification du***